

LES DROITS DE L'HOMME UNE TRADITION ET UNE PRIORITÉ DE LA FRANCE

La France est particulièrement exigeante quant au respect de la situation des droits de l'Homme sur son propre territoire.

Ratification des principaux instruments internationaux en matière de droits de l'Homme

Dernièrement, la France a ratifié le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (mars 2015) et le 3^e Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant (janvier 2016). Elle reconnaît la compétence des organes des traités pour recevoir des plaintes individuelles.

Renforcement de son système interne de protection et de promotion des droits de l'Homme

La France a mis en place un Contrôleur général des lieux de privation de liberté en 2007 et un Défenseur des droits en 2011.

Mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel (EPU)

La France fait partie des premiers pays à avoir été soumis à l'EPU (en 2009, puis en 2013). Conformément à l'engagement pris lors de cet examen, la France a adopté en février 2012 un Plan national d'action de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, renouvelé et renforcé en 2015 pour la période

En tant que membre de l'Union européenne et dans le cadre de son engagement au sein du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la France promeut un dialogue étroit avec ses partenaires sur les droits de l'Homme. Elle se met en conformité avec les décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme.

2015-2017. Elle poursuit la mise en œuvre des recommandations en vue de son prochain passage à l'EPU en 2017 et a remis son rapport de mi-parcours en 2016.

Une forte implication dans le système de protection des droits de l'Homme des Nations unies

La France a adressé aux procédures spéciales des Nations unies une invitation permanente sur son territoire. Elle a accueilli de nombreux experts indépendants et Rapporteurs spéciaux, dont dernièrement l'expert indépendant sur les droits de l'Homme et l'environnement en octobre 2014.

LA FRANCE S'ENGAGE À...

... promouvoir **l'abolition universelle de la peine de mort** en toutes circonstances. //

... assurer la promotion et la protection des droits de l'Homme et jouer un rôle clé dans la **lutte contre toutes les formes de discrimination**. //

... promouvoir **les libertés fondamentales**, soutenir la **protection des journalistes** et les actions des défenseurs des droits de l'Homme et de la société civile. //

... renforcer la mobilisation internationale en faveur du **respect des droits des femmes**, de l'élimination de toutes les violences faites aux femmes et veiller à la mise en œuvre effective des résolutions « Femmes, Paix et Sécurité ». //

... poursuivre son **engagement en faveur des droits de l'enfant** et de la lutte contre l'utilisation d'enfants dans les conflits armés. //

... promouvoir les objectifs du développement durable afin de **combattre les inégalités et l'injustice**, notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation, et de la lutte contre le dérèglement climatique. //

... poursuivre son action en faveur de la **lutte contre l'impunité** afin que tous les responsables de violations des droits de l'Homme en répondent devant la justice. //

... promouvoir la ratification universelle de la Convention internationale pour la **protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées**. //

... **soutenir et participer activement aux mécanismes et organes de promotion et de protection des droits de l'Homme**, dont les procédures spéciales, les organes des traités et les dispositifs de surveillance ou d'enquête relatifs à la situation des droits de l'Homme dans le monde. //

LA FRANCE CANDIDATE AU CONSEIL DES DROITS DE L'//OMME

2018
2020



Les droits de l'Homme font partie des principes fondateurs de la République française et de sa politique étrangère. La France a soutenu la création du Conseil des droits de l'Homme pour faire respecter les droits de l'Homme et réagir efficacement à leur violation partout dans le monde.

Activement engagée au sein du Conseil, elle veille au bon fonctionnement des mécanismes protégeant les droits de l'Homme et combat la remise en cause de leur universalité. Près de dix ans après la création du Conseil, la France promeut la recherche d'efficacité et de coordination de ses procédures.

C'est dans le but de défendre les plus hauts standards de protection de ces droits que la France présente sa candidature au Conseil des droits de l'Homme pour le mandat 2018-2020.

Comme lors de ses précédents mandats, elle s'engage à favoriser le dialogue et la coopération entre tous les groupes régionaux. Elle continuera à préserver l'indépendance du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, à contribuer au renforcement des procédures spéciales et à œuvrer à la promotion d'un dialogue régulier avec la société civile, les organisations non gouvernementales et les institutions nationales de protection des droits de l'Homme.

L'ACTION DE LA FRANCE AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

La France s'engage en faveur de la promotion et de la protection de tous les droits de l'Homme, universels, indissociables et interdépendants.

Abolition universelle de la peine de mort

Ce combat constitue un engagement déterminé et constant de la France.

// La France soutient l'adoption de la résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à l'instauration d'un moratoire universel. Au sein du Conseil des droits de l'Homme, elle a été à l'initiative d'un panel de haut-niveau sur l'abolition de la peine de mort en mars 2015 et de l'adoption de réso-

lutions sur ce thème, en juin 2014 et en septembre 2015.

Liberté d'expression, de réunion, de religion et de conviction

La France défend ces libertés fondamentales pour tous les individus, sans discrimination. Elle a porté plusieurs résolutions sur la protection des journalistes au Conseil des droits de l'Homme.

Lutte contre les disparitions forcées

La France a participé à l'adoption de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes de toutes les personnes contre les disparitions forcées et œuvre en faveur de sa ratification universelle.

// Elle suit avec attention la question des détentions arbitraires.

Lutte contre la torture

Au sein du groupe des amis de l'Initiative sur la Convention contre la torture, la France s'en-



gage pour la ratification universelle de ce texte. Elle coopère pleinement avec le Comité contre la torture et soutient les travaux du Rapporteur spécial.

Lutte contre l'impunité

Convaincue qu'il n'y a pas de paix durable sans justice, la France soutient la lutte contre l'impunité, le droit à la vérité, la réparation des victimes et l'universalité du Statut de Rome.

// Elle soutient les travaux des commissions d'enquêtes créées par le Conseil.

Droits des femmes

La France se mobilise pour mettre fin aux violences et aux discrimina-

tions à l'égard des femmes.

// Elle agit pour la mise en œuvre des résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » du Conseil de sécurité, notamment avec son plan national d'action 2015-2018. Elle a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Droits des enfants

La France s'engage pour que les droits des enfants soient respectés et promus à travers le monde. Elle est à l'initiative de la mobilisation du Conseil de sécurité sur la protection des enfants dans les conflits armés.

// La France a organisé avec l'UNICEF la conférence « Libérons les enfants de la guerre ». Elle promeut les Principes et Engagements de Paris adoptés à cette occasion et, endossés à ce jour par 105 États. Elle est mobilisée dans la perspective des dix ans de leur adoption en 2017.

Lutte contre les discriminations

La France est résolument engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations. // Elle participe à tous les mécanismes du Conseil des droits de

l'Homme visant à lutter contre le racisme, la xénophobie et l'homophobie. Elle porte des résolutions sur les droits des personnes LGBTI.

Droits de l'Homme et environnement

Conformément à ses engagements internationaux, ainsi qu'à son souhait d'une mondialisation équitable et encadrée, la France défend les droits économiques, sociaux et culturels, en particulier dans le cadre des Objectifs du développement durable fixés par l'Agenda 2030.

// La France est particulièrement investie sur la responsabilité sociale

des entreprises, les relations entre droits de l'Homme et environnement, ou encore l'application universelle du droit à l'eau potable et à l'assainissement.

Défenseurs des droits de l'Homme

La France s'engage, dans les enceintes internationales et sur le terrain, pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme. Elle fait preuve de la plus grande exigence quant à leur indépendance et à leur liberté d'action.

Convaincue de la nécessité d'apporter une réponse solidaire et juste au défi climatique, la France s'est mobilisée avant la COP21 et tout au long des négociations de Paris afin que puisse être adopté le premier accord environnemental à vocation universelle faisant explicitement référence au respect des droits de l'Homme.

